

ANNEXE : BUREAU DES TEMPS DE RENNES

L'exemple de Rennes :

Le bureau de temps rennais est né en 2002 à l'initiative du Député-Maire Edmond Hervé. Il poursuit 3 objectifs principaux :

- **Agir pour plus d'égalité sociale** - le temps fait ressortir des inégalités profondes entre ceux qui peuvent s'offrir des services et ceux qui sont soumis à des horaires imposés ; inégalités entre les femmes et les hommes et de temps d'accès aux services entre habitants des centres-villes et des périphéries.
- **Rendre le territoire plus fluide** - nos déplacements impactent l'environnement mais aussi la répartition du temps au quotidien. L'approche temporelle propose, par exemple, de décaler les horaires scolaires, universitaires ou professionnels sur une zone donnée ou d'agir sur les horaires de livraisons, afin de limiter les encombrements sur les routes et dans les transports collectifs. L'action la plus emblématique reste celle menée avec l'Université de Rennes 2 pour réduire l'encombrement des rames du métro en heure de pointe le matin.
- **Répondre aux contraintes d'un monde aux ressources finies** - l'approche temporelle peut apporter quelques éléments de réponse, en améliorant l'utilisation des équipements existants tout en respectant les conditions de travail des agents : adaptation des horaires d'ouverture des services ou mutualisation des équipements. Des études ont ainsi été menées sur les horaires de piscines, des bibliothèques, du musée des Beaux-Arts...

Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux liés au temps, le Bureau des Temps rennais organise régulièrement des conférences ouvertes avec des interventions de sociologues, philosophes, urbanistes, économistes...

"il y avait des interrogations sur ce qu'était cet «ovni». Il faut donc dire que, heureusement, Edmond Hervé s'est bagarré pour dire que non c'était utile et qu'au contraire, cela ne coûte pas cher mais que cela peut permettre des économies énormes. C'est une question d'argent mais c'est aussi parfois du développement durable..."

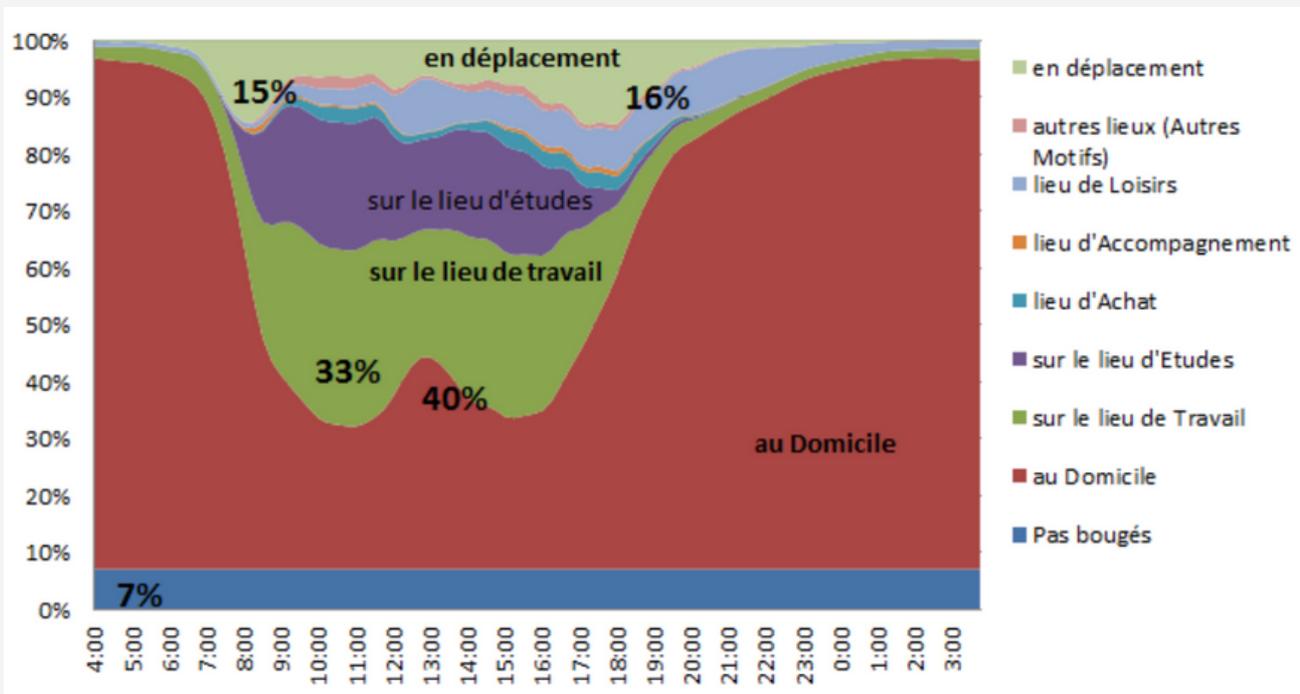
Depuis, nous retrouvons de nombreux bureaux de temps un peu partout en France mais aussi des études sur les politiques temporelles comme la Ville du quart d'heure, la semaine de 4 jours etc.

Pré-requis ?

"Pour que cela marche, il faut un vrai portage politique. Il y a besoin d'un élu qui dise que c'est un choix politique pour pouvoir donner de la légitimité au bureau des temps. Cela lui permettra d'avoir une véritable transversalité, d'être une institution qui pourra travailler avec tous les autres services d'une collectivité ou même à l'extérieur.

Citoyenne non. Politique, je dirais qu'il fallait convaincre. Notamment les élus car la transversalité peut aussi déranger. J'imagine que l'on peut se heurter à certains services qui répondent « mais non, nous on sait comment faire, ça a toujours été comme ça... ». Cela peut rapidement être un frein. Même à Rennes, il a fallu dû dire que nous n'étions pas là pour aller chercher la petite bête mais bien pour faire avancer les choses."

Interview de Katja Kruger, adjointe à la Maire de Rennes aux temps de la Ville (2012-2020) dans Territoires Audacieux.



Rythmes de vie des habitants et pulsations sur 24h à Rennes.

ANNEXE : EXEMPLES

Exemples d'actions à Rennes :

La première mesure rennaise concernera les horaires de travail des agents d'entretien de la ville – des femmes, majoritairement. Chargées du nettoyage des bureaux lorsqu'ils sont vacants, de 6 heures à 9 heures du matin, et de 16 heures à 20 heures, elles pâtissent de journées déstructurées et d'un accès difficile aux crèches. En 2005, tous les agents d'entretien passent au travail de jour, avec deux possibilités : soit de 7 heures à 15 heures, soit de 10 heures à 18 heures.

⇒ *“Cette mesure a complètement changé leur qualité de vie, remarque Catherine Dameron. Ils ont pu nouer des relations avec leurs collègues de bureaux et mieux concilier travail et famille.”*

⇒ *“L'impact sur l'absentéisme et le turn-over a été immédiat. À tel point que les entreprises de nettoyage du secteur privé ont suivi le mouvement”*

Les agents d'entretien viennent pendant les horaires de bureaux, par binôme. Pour eux, leur emploi est devenu un temps complet au lieu de partiel ce qui a impact fort. Nous les avons titularisés et avons réussi à les fidéliser. Cela a eu deux conséquences directes : le turn-over a chuté considérablement et la productivité a augmenté de 45%. C'était la première action. Elle n'a pas été faite directement par le bureau des temps mais il a agi avec différents services de la ville pour contribuer au changement.

À la faculté de Rennes-2, il a fallu une année de discussions avec le recteur, les enseignants, le CROUS et les représentants des étudiants pour décaler les horaires de cours d'un quart d'heure ! Objectif : décongestionner le métro aux heures de pointe. Place du Recteur Henri-Le Moal, au cœur du campus, des milliers d'étudiants débouchent chaque matin de la station Villejean. Rames bondées, escaliers de sortie bloqués. La situation s'avère critique entre 7 h 40 et 8 heures. L'université réclame une augmentation des cadences, chiffrée par Keolis, opérateur des transports en commun rennais, à 30 millions d'euros. Vêto du bureau des temps, qui suggère plutôt un étalement des horaires de cours afin de lisser l'affluence dans le métro. Finalement, en 2012, ils acceptent de tenter l'expérience : 8 000 étudiants de licence entrent en cours à 8 h 30, tandis que les 6 000 étudiants de master, eux, gardent l'horaire habituel de 8 h 15.

Effet immédiat : la charge des rames baisse de 17 % et les escaliers de sortie retrouvent leur fluidité. Le nouvel emploi du temps est entériné... Et Rennes-1 s'en inspire pour prévenir l'engorgement de la future ligne B du métro, qui entrera en service au printemps 2021.

En 2017, lorsque les élus rennais s'attèlent au plan local d'urbanisme (PLU) Rennes 2030, ils décident d'intégrer cette nouvelle dimension dans leur cartographie. Désormais, la ville ne se pense plus en distance, mais en temps d'accès. 5 minutes à pied pour accéder aux commerces et à un espace vert, 10 pour la station de bus ou de métro, 15 pour les équipements culturels. « L'idée est de revenir à la ville d'avant la voiture.

Nous avons donc travaillé et maintenant toutes les bibliothèques ont les mêmes horaires. Elles restent également ouvertes aux mêmes heures pendant les vacances ce qui est très important. Nous avons créé de nouvelles possibilités certains dimanches et un créneau le samedi en fin d'après-midi qui est très fréquenté. L'idée c'était de mieux harmoniser. Nous ne sommes pas plus ouverts qu'avant. Nous n'avons pas dit, on ouvre de 07h à 23h tous les jours. Il n'y a pas ce besoin. On a décidé d'ouvrir mieux. La consultation du public, c'est un des outils que l'on utilise avec le bureau des temps. Il faut parler aux utilisateurs mais aussi aux non-utilisateurs pour savoir pourquoi ils ne viennent pas.

Exemple à Lille :

Décaler l'heure de démarrage d'une partie des salariés, proposer du télétravail à temps partiel, apporter une offre de location de vélos ou les services d'une conciergerie au bureau... « C'est en combinant plusieurs de ces solutions que l'on peut lutter contre la congestion urbaine aux heures de pointe, sans recourir à des réponses lourdes de type construction d'infrastructures », indique François Lescaux, chargé de mission au Bureau des Temps de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Alors que la crise de la Covid-19 a mis sur le devant de la scène de nouvelles manières de travailler, le projet d'outil prototype d'aide à la décision pensé par ce service avec plusieurs partenaires tombe à point nommé.

ANNEXE : AUTRES COLLECTIVITÉS

VILLE	CRÉATION	TYPE DE D'ORGANISATION	GRANDES MESURES
Paris	2001	Des bureaux rattachés à l'adjointe au maire pour l'égalité homme/femme Puis intégration dans la Direction des Usagers, des Citoyens et des Territoires – Sous-direction Usagers et Associations)	<ul style="list-style-type: none"> • Décalage des horaires des crèches • Études et rapports • Amélioration des accès aux services et loisirs en modifiant les horaires d'administrations et d'infrastructures
Rennes	2002	Délégation au « temps de la ville » confiée à l'adjointe à l'égalité homme/femme Puis un service à part entière avec une élue à la ville (adjointe délégué à la Jeunesse, à la vie étudiante et à la politique des temps) et une élue à la Métropole (16ème Vice-Présidente - Proximité, accessibilité, politique des temps et à l'innovation sociale).	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des horaires de travail des agents d'entretien de la ville • Décaler les horaires de l'Université pour décongestionner les transports en commun • Accès aux piscines étendu lors de la pause de midi et en fin de journée pour les travailleurs
Lille	2015	Délégation au sein de la Direction du développement territorial et social	<ul style="list-style-type: none"> • Création du « Profil temporel » de la Métropole européenne de Lille • Rapport du diagnostic temporel de la MEL
Brive	2008	Mission intégrée à la Direction de la démocratie participative, de la politique des temps et de l'égalité femmes-hommes	<ul style="list-style-type: none"> • Guichet unique pour activités extrascolaires • Création des « concerts sur le pouce » sur la pause méridienne • Réflexion débutée sur les heures de réunion
Montpellier	2006	Mission temps et territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Création de services supplémentaires (crèche, etc) • Amélioration de l'offre de transports • En 2012 création d'un Schéma Directeur Temps et Territoire (SDITT)
Dijon	2008	Chargée de mission rattachée au pôle vie des quartiers + élu délégué aux politiques temporelles	<ul style="list-style-type: none"> • Deux temps d'accueil périscolaire supplémentaires sur la pause méridienne • Travail sur une extension des horaires du marché de centre-ville • Charte pour la qualité de la vie nocturne • Création : « les midis de la culture » • Intégration des problématiques temporelles dans les planifications d'urbanisme
Strasbourg	2009	Une Mission des temps rattachée à la direction générale des services, sous la responsabilité hiérarchique du DGA en charge du Pôle Droits et services à la personne Puis désormais Mission temps au sein de la Direction Accompagnement humain, transformation, innovation.	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur l'accès à l'information • Création « charte de la réunion » pour la ville • Grande étude sur la vie nocturne de Strasbourg • Redéfinition de la ligne de bus de nuit • Création d'une carte « Strasbourg capitale, la nuit aussi !